

PRESENTATION 2024

PARTIE 1/2

MARCHE GLOBAL DE
PERFORMANCE



LA PRATIQUE

The image features a dark blue background with a white gradient at the bottom. Two thick, curved lines, one green and one yellow, sweep across the frame from the left side towards the right, creating a sense of movement and depth. The green line is positioned above the yellow line, and they both curve downwards towards the center before rising again towards the right edge.



Quels retours d'expérience ?

En **Bourgogne Franche-Comté** les projets existants et “portés” en MGP (ou ex “CREM”) concernent :

- Des **bâtiments de santé** ou hôpitaux
- Des bâtiment ou chaufferies militaires
- Des **bâtiments communaux** (gymnase)
- Des **campus** / sites universitaires
- Des **écoles, collèges et lycées**
- Des complexes aquatiques, de grandes cuisines
- Des **réseaux de chaleur** urbains ou communaux

Il peut s’agir de **marchés multisites** (souvent en réhabilitation) ou de **réalisations neuves**.

Avantages & Inconvénients

Les PLUS

- **GARANTIES SUPERIEURES**, car le groupement est tenu par un objectif de performance global pour les 3 phases Conception-Réalisation-Exploitation.
- **GESTION DE BOUT EN BOUT**. Le groupement intègre le fabricant des systèmes les plus critiques et s'organise par métier, avec des passations intégrées au fil du projet
- **COUT GLOBAL MAITRISE**, les gains avérés résident dans la maîtrise du cout global tout compris, inférieur à la mise en œuvre d'un projet en MOE, marchés de travaux puis de maintenance distincts.
- **COMPETITIVITE**. La concurrence est plus rude entre candidats amenés à innover et prendre des engagements forts
- **SELECTION DES CANDIDATS** qui impose des compétences minimales et la présentation du groupement d'entreprise dès le stade d'appel à candidatures

Les MOINS

- **AUTONOMIE DE CONCEPTION**, Les projets ne sont influençables qu'au stade du programme (ou éventuellement au stade d'offre dans le cadre de variantes). La Maîtrise d'ouvrage doit ensuite laisser la main au groupement lauréat.
- **COMPÉTENCES DE LA MOA**, in fine le suivi peut s'avérer plus complexe ou plus chronophage pour la MOA puisqu'il appelle des compétences transversales, en miroir du groupement.
- **CADRE DU MGP** qui impose un objectif de performance minimal et des règles à parfaitement maîtriser.
- **INDEMNITES** aux candidats lors de la mise en concurrence

Enjeux des marchés globaux de performance

